

En Europe, il est minuit moins cinq, mais en France, il est déjà minuit moins deux...

Cette semaine, il s'en est encore passé de belles. D'abord, notre brillante justice, qui laisse en liberté des délinquants patentés qui tirent à la kalachnikov sur des policiers, libère le complice du braqueur du casino d'Uriage, et met en examen le gendarme de Saint-Aignan, a refusé, pour la troisième fois, de remettre en liberté René Galinier. Les explications données ont suscité cette réaction de notre amie Christine Tasin.

<http://christinetasin.over-blog.fr/article-ainsi-la-france-serait-elle-devenue-un-ensemble-d-ethnies-primitives-ne-connaissant-que-la-loi-du-plus-fort-et-de-la-tribu-58385962.html>

Ensuite, à Strasbourg, un homme se retrouve inculpé d'incitation à la haine raciale. A-t-il appelé à exterminer les juifs ? A-t-il encouragé la violence contre les Arabes ? A-t-il tenu des propos hostiles à la communauté asiatique ? A-t-il qualifié quelques Français de « sales blancs » ? Rien de tout cela. Son crime : avoir commencé à brûler le coran, et avoir uriné dessus pour éteindre l'incendie. Nous ne sommes pas convaincus des aspects pédagogiques de cette action, mais nous reconnaissons à un homme qui n'aime pas le communisme le droit de faire de même avec « Le capital », de Karl Marx, de même que des citoyens détestant la Bible, Freud ou Simone de Beauvoir ont le même droit. Faut-il, comme le rappelait « Résistance Républicaine » dans son communiqué, rappeler aux religieux musulmans et à l'opportuniste maire de Strasbourg que le délit de blasphème n'existe pas en France ?

communique-de-resistance-republicaine-affaire-du-coran-brule-le-delit-de-blaspheme-n-existe-pas-en-france-messieurs-

choukri-et-ries-58329231.html

Pourtant, un de ces juges qui font honte à notre pays a osé inculper cet homme, qui risque 3 ans de prison, et 45.000 euros d'amende pour cela, quand ceux qui ont brûlé le drapeau français à Toulouse n'ont fait l'objet d'aucune intervention policière, ni d'aucune procédure judiciaire !

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2010/10/05/97001-20101005FILWWW00530-un-blogueur-brulant-le-coran-poursuivi.php>

On sait que la semaine dernière, sur intervention du sieur Moussaoui, président du CFCM, le couard Bernard Accoyer a, sur l'heure, annulé un débat qui devait se tenir au Parlement, à l'initiative de La Droite Libre, sur le thème « Immigration, islamisme, la France en danger ? ».



Et pendant ce temps là, Sarkozy et Hortefeux continuent à nous parler de l'islam de France.

Et pendant ce temps là, les Résistants à l'islamisation de leur pays, qu'ils soient Français, Anglais, Allemands, Hollandais, Belges ou Suisses continuent d'être amalgamés à l'extrême droite par les complices de ce fasciste politico-religieux.

<http://puzzledelintegration.blogspot.com/archive/2010/09/13/y-a-til-matiere-a-etre-fier-monsieur-besson.html>

Nous allons suivre avec beaucoup d'intérêt les premiers pas du nouveau gouvernement hollandais, avec l'entrée du Parti de la

Liberté de Geert Wilders. Nous allons voir, au-delà de l'interdiction du voile intégral, comment cette nouvelle équipe va traiter l'islam et l'immigration.

Comme le dit souvent le président du Parti de la Liberté, « Il est minuit moins cinq en Europe ». En France, il est déjà minuit moins deux...

Cyrano